

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 21.05.2015

Version: 1.3

{ error: graphic file not found:  
F:\WWI\graphics\DebStoko.bmp }

**Kresto kwik-wipes® [ KRESTO KWIK-WIPES® ]**

Page 1 sur 6

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Kresto kwik-wipes® [ KRESTO KWIK-WIPES® ]**

Non-tissé avec des tensio-actifs anioniques et non-ioniques.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

.

Utilisation(s) recommandé(es): Utilisation cosmétique.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Deb-STOKO Europe GmbH

Bäckerpfad 25

47805 Krefeld

Allemagne

+49-2151-38-1370

Adresse e-mail de la personne experte:

usgq-krefeld@debstoko.com

Numéro pour appels d'urgence: +49-2151-38-1370

Téléfax: +49-2151-38-1647

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Règlement (CE) no 1272/2008**

Non applicable

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Règlement (CE) no 1272/2008**

Non applicable

**la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG**

Le produit est conforme à la législation sur les produits cosmétiques.

non sujet à étiquetage obligatoire

### 2.3. Autres dangers

aucun(e) connu(e)

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 21.05.2015

Version: 1.3

{ error: graphic file not found:  
F:\WWI\graphics\DebStoko.bmp }

Kresto kwik-wipes® [ KRESTO KWIK-WIPES® ]

Page 2 sur 6

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

---

### 3.2. Mélanges

#### Règlement (CE) no 1272/2008

Non applicable

#### Composants apportant un danger selon la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

Non applicable

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau	ne s'applique pas
Contact avec les yeux	Rincer longuement avec beaucoup d'eau; consulter éventuellement un médecin.
Ingestion	Consulter un médecin en cas d'indisposition.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

aucun(e) connu(e)

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, extincteur à sec.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun risque connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Risque de glissade après fuite ou déversement accidentel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Evacuation comme des déchets domestiques

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Rincer à l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 21.05.2015

Version: 1.3

{ error: graphic file not found:  
F:\WWI\graphics\DebStoko.bmp }

Kresto kwik-wipes® [ KRESTO KWIK-WIPES® ]

Page 3 sur 6

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans aucune mesure particulière  
danger

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs aucune mesure particulière

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

néant

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène	Prendre les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques et observer les règles d'hygiène.
Protection des mains	non indispensable
Protection des yeux	ne s'applique pas

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Lingettes imprégnées
Couleur	blanche
Odeur	parfumée
Point/intervalle de fusion	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	non déterminée
Température d'inflammabilité	non déterminée
Danger d'explosion/limite supérieure	Non applicable.
Pression de vapeur	< 30 hPa
Densité	environ 1,05 g/cm <sup>3</sup> (solution)
pH	environ 7,0 (20,00 °C) (solution)
Viscosité (dynamique)	Non applicable.

### 9.2. Autres informations

néant

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

voir section 10.2.

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

{ error: graphic file not found:  
F:\WWI\graphics\DebStoko.bmp }

Mise à jour: 21.05.2015

Version: 1.3

**Kresto kwik-wipes® [ KRESTO KWIK-WIPES® ]**

Page 4 sur 6

## 10.2. Stabilité chimique

Stable sous conditions d'utilisation normale.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque connu.

## 10.4. Conditions à éviter

Pour la préservation de la qualité du produit, ne pas exposer durablement à des températures supérieures à 40°C.

Agents oxydants forts. Acides forts, lessives alcalines fortes.

## 10.5. Matières incompatibles

Pas d'incompatibilité connue avec d'autres matériaux.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun risque connu.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données générales

Une évaluation de la sécurité selon la directive UE Cosmétiques a été effectuée. D'après des connaissances relatives aux propriétés des composants, l'emploi dans le respect des consignes d'utilisation de ce produit ne représente aucun risque pour la santé. Les expérimentations humaines et l'usage pratique ont démontré que le produit convient bien à la peau.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Dangereux pour les eaux

Pas de données de test spécifiques disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Les tensio-actifs utilisés sont facilement biodégradables.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Pas d'indications de propriétés critiques

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Pas d'indications de propriétés critiques

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et VPVB

PBT : non

vPvB: non. Ces données sont des valeurs estimées basées sur la composition.

### 12.6. Autres effets néfastes

Informations générales

Aucun risque connu.

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 21.05.2015

Version: 1.3

{ error: graphic file not found:  
F:\WWW\graphics\DebStoko.bmp }

Kresto kwik-wipes® [ KRESTO KWIK-WIPES® ]

Page 5 sur 6

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit	dépôt d'ordures ménagères ou usine d'incinération des ordures ménagères
Emballages non nettoyés	Les emballages intacts peuvent être réutilisés après nettoyage adéquat, sous la propre responsabilité de l'utilisateur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

voir section 14.2.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

#### Transport terrien ADR/GGVSEB

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

#### Transport terrien RID/GGVSEB

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

#### Transport par voies d'eau intérieures ADN/GGVSEB (Allemagne)

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

#### Transport par mer IMDG/GGVSee

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

#### Transport aérien ICAO/IATA

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

voir section 14.2.

### 14.4. Groupe d'emballage

voir section 14.2.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Si non indiqué dans 14.2, alors non concerné

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

voir section 14.2.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Homologation de transport, voir prescriptions

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

{ error: graphic file not found:  
F:\WWI\graphics\DebStoko.bmp }

Mise à jour: 21.05.2015

Version: 1.3

Kresto kwik-wipes® [ KRESTO KWIK-WIPES® ]

Page 6 sur 6

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation nationale

WGK - Classification par degré de risques pour les eaux (Allemagne) / Wassergefährdungsklasse (Deutschland) 1 (WGK 1 Considéré comme mettant faiblement en danger la qualité de l'eau. (Classification interne), Loi des mélanges (annexe 4 No.3 VwVwS) )

Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité selon la directive UE Cosmétiques a été effectuée.

#### État d'enregistrement

REACH (UE)	listé ou exclu
TSCA (USA)	listé ou exclu
DSL (CDN)	listé ou exclu
AICS (AUS)	listé ou exclu
METI (J)	listé ou exclu
ECL (KOR)	listé ou exclu
PICCS (RP)	listé ou exclu
IECSC (CN)	listé ou exclu
HSNO (NZ)	listé ou exclu

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Indications sources manuels et publications pertinentes  
examens effectués en nos laboratoires  
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées en nos laboratoires  
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées par d'autres fabricants  
SIAR  
OECD-SIDS  
RTK public files

Les lignes signalées par|| ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son

obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Date d'impression : 22.05.2015